

Examen professionnel pour l'avancement au grade
de technicien supérieur en chef de l'économie et de l'industrie
- session 2021 -
Rapport du président du jury

L'arrêté du 1^{er} avril 2021 a autorisé, au titre de l'année 2021, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de technicien en chef de l'économie et de l'industrie (TSCEI).

Le nombre de postes offerts a été fixé à 16 par arrêté du 29 juillet 2021.

Le jury a été désigné par arrêté du Secrétariat général du 31 mai 2021.

J'ai présidé conformément à l'arrêté les jurys d'admissibilité et d'admission.

1. Déroulement et bilan quantitatif.

Pour cette session 2021, 41 candidats se sont inscrits.

Les épreuves écrites se sont déroulées le 23 septembre ; y ont participé 28 candidats.

Le jury s'est réuni le 28 octobre pour examiner les résultats des épreuves écrites : 23 candidats ont été déclarés admissibles.

Les épreuves orales se sont déroulées du mardi 30 novembre au jeudi 2 décembre 2021.

A l'issue de ces dernières, le jury s'est réuni et a déclaré admis 16 candidats (pas de liste complémentaire).

2. Bilan qualitatif.

On peut constater et s'en féliciter une augmentation, par rapport à l'année dernière, du nombre de candidats inscrits à cet examen professionnel (41) pour un nombre de postes offerts similaire (16).

S'agissant des épreuves écrites, on peut noter, comme les années précédentes, une légère défection dans le nombre de candidats présents par rapport au nombre de candidats inscrits (28 présents pour 41 inscrits).

Compte-tenu des résultats convenables des candidats aux épreuves écrites, il a été possible de déclarer 23 admissibles sur les 28 candidats.

On n'a enregistré qu'une seule défection parmi les candidats admissibles et 22 candidats se sont présentés aux épreuves orales.

A l'issue des épreuves orales, 16 candidats admissibles ont été déclarés admis.

Cette année, contrairement aux années précédentes, la liste des postes offerts a pu être pourvue. On ne peut que se féliciter de cette inversion de tendance.

Même si les candidates femmes inscrites à l'examen professionnel étaient en proportion nettement moins nombreuses que les hommes (17%), elles ont mieux réussi les épreuves écrites comme les épreuves orales pour représenter au final 31% des candidats admis.

Les épreuves se sont déroulées dans d'excellentes conditions aussi bien du point de vue de l'organisation que des conditions matérielles, en dépit du contexte sanitaire.

Fait à Paris le 19 janvier 2022

Bruno VERLON
Ingénieur général des mines à la retraite

Président du Jury